



Municipalité de
Saint-David

**ADOPTION DU RÈGLEMENT RELATIF À LA RÉVISION DU « CODE
D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX »**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Conformément aux dispositions de l'article 10 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (L.R.Q., c E-15.1.0.1), un projet de règlement relatif à la révision du *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* a été déposé et présenté lors de la séance ordinaire tenue le 16 janvier 2018 en même temps qu'a été donné l'avis de motion requis par la loi.

Ce projet de règlement propose :

- 1- D'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique;
- 2- D'énoncer les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre d'un conseil, d'un comité ou d'une commission de la municipalité ou, en sa qualité de membre d'un conseil de la municipalité, d'un autre organisme;
- 3- D'assurer l'adhésion explicite des membres du conseil de la municipalité aux principales valeurs de celle-ci en matière d'éthique et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle des règles déontologiques applicables;
- 4- D'y intégrer les exceptions prévues par le législateur à l'article 305 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., chapitre E-2.2).

Ce projet de règlement sera adopté lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 6 février 2018 à 20 h à l'hôtel de ville situé au 16, rue Saint-Charles à Saint-David.

Le projet de Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux est disponible aux bureaux de la municipalité situés au 16, rue Saint-Charles à Saint-David, aux heures ordinaires d'affaires et copie pourra en être délivrée moyennant le paiement des droits exigibles selon le tarif prescrit.

Donné à Saint-David, ce 23^e jour du mois de janvier de l'an deux mille dix-huit.

**Sylvie Letendre, gma
directrice générale et secrétaire-trésorière**